

PROCÉDURE DE PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC > 40 000 € HT

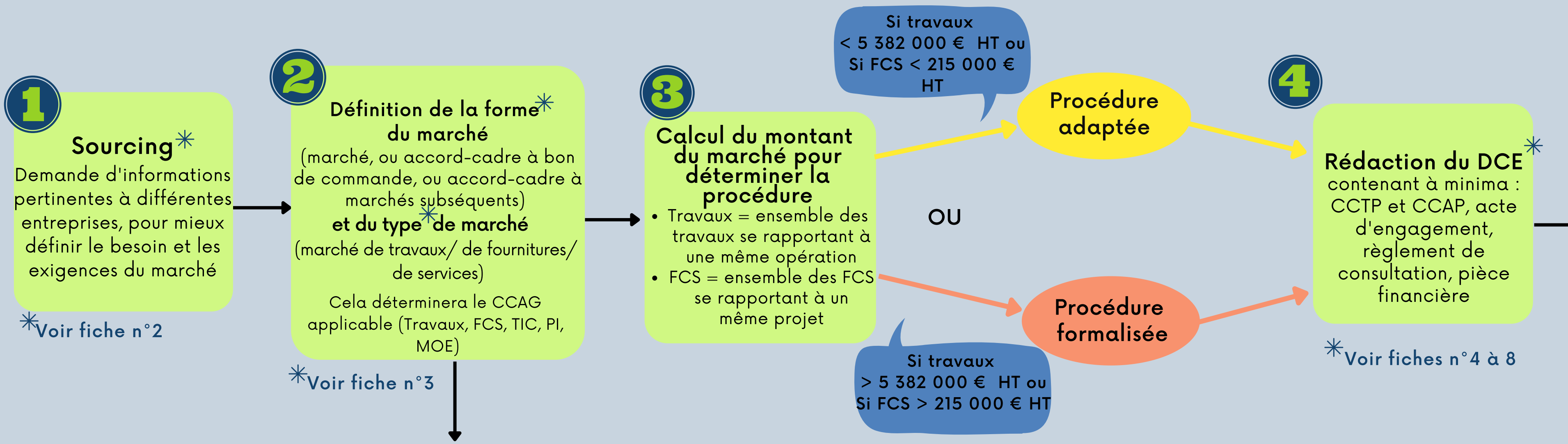


Un écrit est obligatoire à partir de 25 000 € HT, toutefois un écrit est recommandé dès le 1er euro



Les 3 principes de la commande publique :

- transparence des procédures
- égalité de traitement des candidats
- égal accès à la commande publique



Définitions:

- La forme du marché renvoie à sa forme contractuelle (marché, accord-cadre à bons de commande, ou accord-cadre à marché subséquent.)
- Le type de marché renvoie à son objet (marché de travaux, marché de fournitures, ou marché de services.)

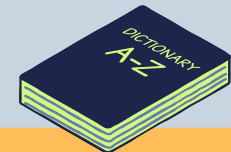
Liens utiles vers les notices explicatives de la Direction des Affaires Juridiques de Bercy :

- Notice de l'acte d'engagement
- Notice de la décision d'attribution
- Notice du RAO
- Notice de courrier d'attribution du marché
- Notice de demande de précisions et de compléments sur l'offre
- Notice de courrier de rejet



5 Regarder les seuils des mesures de publicité

Objet Procédure	Travaux	FCS
Sans publicité et mise en concurrence	Si < 90 000 € HT (100 000 € HT jusqu'au 31.12.2022) = libre	Si < 90 000 € HT = libre
Procédure adaptée	Si > 90 000 € HT = BOAMP ou journal JAL	Si > 90 000 € HT = BOAMP ou JAL
Procédure formalisée	Si > 5 382 000 € HT = BOAMP + JOUE	Si > 215 000 € HT = BOAMP + JOUE



Lexique des abréviations

- CAO = Commission d'Appel d'Offre
- CCAG = Cahier des Clauses Administratives Générales
- CCAP = Cahier des Clauses Administratives Particulières
- CCTG = Cahier des Clauses Techniques Générales
- CCTP = Cahier des Clauses Techniques particulières
- DCE = Dossier de consultation entreprise
- FCS = Fournitures Courantes et Services
- JAL = Journal des Annonces Légales
- JOUE = Journal Officiel de L'Union Européenne
- MOE = maîtrise d'œuvre
- PI = Propriété Intellectuelle
- TIC = Technologies de l'Information et de la Communication